

TARIFS ICAZI 2020

BARÈME HONORAIRES / VENTE

Pour toutes les ventes réalisées par l'intermédiaire de l'agence, le montant de la rémunération est défini comme tel : (Prix TTC)

- 8.50% du prix de vente.
- Estimation gratuite

BARÈME HONORAIRES / LOCATION

HONORAIRES TTC À LA CHARGE DU BAILLEUR:

• 1 mois de loyer hors charges

HONORAIRES TTC À LA CHARGE DU LOCATAIRE :

1 mois de loyer hors charges

BARÈME HONORAIRES / GESTION

GESTION LOCATIVE:

- 9% HT des sommes encaissées pour les loyers du bien < 1 000 000 Fcfa /mois
- 8% HT des sommes encaissées pour les loyers du bien > 1 000 000 Fcfa /mois
- 7% HT des sommes encaissées pour les loyers du bien > 2 000 000 Fcfa /mois

GESTION IMMEUBLE ET SYNDIC DE COPROPRIETE:

Nous consulter pour un devis personnalisé

HONORAIRES 2020 Tva au taux en vigueur de 18% et 5% CA